



Brocante des Remparts 8 mai 2026 Ruoms

Organisée par l'association LA RUCHE
Bulletin d'inscription à retourner avant le 20 AVRIL 2026 par mail :
larucheruoms@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

- Particulier
 Professionnel

Nombre de mètres souhaités : m
(Tarif : 5 € / mètre – minimum 2 mètres)

Montant total : €

Paiement sur place par chèque ou espèces.

Copie pièce d'identité obligatoire.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve.

Date :

Signature :



Brocante des Remparts 8 mai 2026 Ruoms

Organisée par l'association LA RUCHE

RÈGLEMENT DE LA BROCANTE

Article 1 – Organisation

La brocante est organisée par l'association LA RUCHE le 8 mai 2026 dans le centre historique de Ruoms.

Article 2 – Participants

Ouverte aux particuliers et professionnels.

Les particuliers ne peuvent vendre que des objets personnels et usagés.

Article 3 – Installation

Installation entre 6h30 et 8h00.

Les véhicules devront être retirés avant 8h30.

Article 4 – Emplacements

Les places sont attribuées par l'organisation.

Aucun remboursement en cas d'intempéries.

Article 5 – Responsabilité

Chaque exposant est responsable de son stand et de ses biens.

L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation.

Article 6 – Propreté

Chaque exposant devra laisser son emplacement propre en fin de journée.